



Voter liste commune, c'est voter pour vous !

Voter liste commune, c'est voter pour un syndicalisme uni, efficace et dans un esprit constructif tant au niveau régional que national.

Nous agissons en responsabilité pour :

- Renouer un véritable dialogue social en étant force de propositions notamment dans la négociation de la nouvelle Convention Collective,
- Défendre votre pouvoir d'achat et la revalorisation des salaires,
- Défendre l'intérêt collectif en harmonisant les statuts du personnel (consulaire et privé)
- Continuer à mettre l'individu au cœur des négociations :
 - Sur l'égalité professionnelle femmes / hommes
 - Sur la reconnaissance professionnelle de chacun
 - Sur les perspectives d'évolution individuelle
- Être à l'écoute de chaque situation individuelle pour assister chacun d'entre vous,
- Être attentif à vos conditions de travail

Notre ADN commun



dialoguer



proposer



négocier



agir

Nos résolutions en Nouvelle-Aquitaine :

- Communiquer et échanger régulièrement avec vous, vos sujets de préoccupation sont les nôtres aussi – créer un lien entre nous pour ne plus être isolé et seul face à nos problématiques
- Avoir une attention particulière et des actions concrètes pour les RPS
- Vous consulter sur nos actions pour confirmer vos attentes et adapter, si besoin.
- Mettre en place les commissions obligatoires du CSE et créer :
 - une commission « veille salariale et classification des emplois » pour que plus personne ne soit oublié
 - une commission spécifique « centres de formation »

Voter liste commune, c'est ouvrir un nouveau débat !



Élections CSE

Notre liste en Région Nouvelle-Aquitaine

Nous souhaitons que toutes les CCI de la région soient représentées au CSE, pour être au plus proche de vous et répondre au mieux à toutes vos préoccupations sur l'ensemble du territoire ; c'est la raison pour laquelle nous avons constitué une liste commune avec ce seul objectif : un représentant titulaire et suppléant par CCI ! Voter liste commune, c'est l'assurance d'avoir un représentant dans la quasi-totalité des CCI !

En fait, quel va être le rôle du Comité Social et Economique (CSE) ?

Le CSE est la nouvelle instance représentative du personnel. Il remplace les trois anciennes instances qui étaient les CPR et ILC avec les Représentants du Personnel (RP), le Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail (CHSCT) et le Fonds Social (Aliénor). Le CSE donne une place différente aux représentants du personnel et leur confère un pouvoir accru. Nous serons dorénavant des acteurs incontournables dans le fonctionnement de nos cci ...

Plus que jamais, vos élus seront les médiateurs entre la direction et vous !

Cela peut-il vraiment faire évoluer mes conditions de travail dans ce monde économique en effervescence ?

Oui car nous serons une vraie force de proposition pour tous les salariés au moment des négociations : augmentation des salaires, conditions de travail, temps de travail, RTT, télétravail, mutuelle, égalité hommes-femmes, handicap, équité de traitement...

Sur quoi allez-vous concrètement agir pour préserver mes intérêts ?

Sur la rémunération, la grille nationale des emplois, la prévention des risques psychosociaux, le télétravail, le régime de prévoyance complémentaire et de remboursement des frais de santé, le travail à temps partiel, le forfait jour, le compte épargne temps, la mobilité et le régime de retraite complémentaire. Pas moins...

La convention collective proposée par l'employeur aurait fait perdre immédiatement aux salariés de droit privé - et rapidement pour les autres - toute garantie sur ces sujets, simplement survolés et non traités.

Il faut empêcher cela !

Quelle garantie que notre gestion et nos actions seront 100% transparentes ?

Nous vous rendrons compte de nos actions et assurerons une gestion du CSE dans une clarté totale, au bénéfice du plus grand nombre d'entre nous.

Une intersyndicale, pourquoi est-ce mieux ?

Parce qu'il est important de s'unir pour défendre les intérêts du personnel efficacement : avancer sans dogme, ni idéologie avec pour seul objectif, la défense des salariés des CCI !

Quels sont vos résultats effectifs sur la dernière mandature ?

Nous avons obtenu :

- l'engagement du nouveau Président du réseau CCI France de l'ouverture de réelles négociations sur les salaires et sur l'augmentation du point gelé depuis 2010,
- une analyse des rémunérations en Nouvelle Aquitaine permettant de détecter les personnels n'ayant eu ni augmentation ni prime suffisante depuis 2017 compensant l'augmentation du coût de la vie, SMIC 2010/SMIC 2022 +19% d'inflation
- la garantie que, à compter de ce jour, l'indemnité télétravail sanitaire soit versée sans distinction à tous les télétravailleurs dans le réseau,
- la mise en place des représentants de proximité pour être au plus proche des salariés, porter leurs revendications et défendre leurs intérêts auprès de toutes les CCI et CCIR,
- Le congé paternité pour tous les salariés statutaires et privés...

Une équipe à votre écoute !